

CONCOURS PHOTO AMATEUR

CONTEXTE

La ville d'Ajaccio en partenariat avec Kyrnolia lance pour l'été 2022 un concours photo amateur proposé du lundi 25 juillet au mercredi 31 août.

Nous vous mettons au défi de capturer une photo qui met en scène l'eau dans tous ses états !!

Dans le cadre des manifestations organisées entre septembre et octobre prochains, la ville d'Ajaccio met l'eau à l'honneur en proposant un point de vue artistique et culturelle sur une problématique environnementale. Autour d'expositions en plein air, de conférences et d'actions en milieu scolaire, il s'agit de sensibiliser la population à l'importance de l'eau pour notre planète.

Chaque photographe, muni de son smartphone ou de son appareil photo, peut faire preuve d'imagination, de réflexion, de poésie, d'intuition...

Les photos primées seront imprimées et exposées dans la cour anglaise de l'Hôtel de ville fin septembre 2022.

Deux récompenses seront décernées :

- Une nuit environnementale dans un endroit atypique de Corse
- 1 abonnement "duo" à l'espace diamant - valable pour la saison culturelle 2022/2023.

Ces prix seront offerts par notre partenaire Kyrnolia.

En participant au concours, les photographes amateurs pourront montrer leur talent et se faire connaître du public, des partenaires, sponsors, des professionnels de la photo et de la presse...

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Exclusivement réservé aux photographes amateurs.

Les membres de l'organisation du concours et les membres du jury ne peuvent participer au concours. Le mineur participant doit impérativement être inscrit par l'intermédiaire de son responsable légal, l'inscription est effectuée sous l'entière responsabilité des titulaires de l'autorité parentale du mineur.

En participant au concours, chaque participant garantit :

- qu'il est l'auteur de la photo présentée. La photographie devra être une œuvre originale. L'organisateur ne sera pas considéré comme responsable en cas de contestation ou de litige concernant la propriété de la photo
- qu'il dispose de l'accord écrit des personnes photographiées lorsque la photo met en cause le droit des personnes à leur image. Toute photographie représentant une ou plusieurs personnes identifiables et non accompagnée de la présente autorisation ne sera pas retenue.

THÈME

Le thème de ce Concours Photo Amateur est :

L'eau dans tous ses états

COMMENT PARTICIPER :

Pour s'inscrire chaque participant devra joindre le bulletin de participation rempli intégralement et envoyer la photo par mail ou WeTransfer à l'adresse suivante :

dac@ville-ajaccio.fr

- par mail si l'envoi est inférieur à 10 Mo
- par WeTransfer si l'envoi est supérieur à 10 Mo.

L'inscription et dépose de la photo est possible jusqu'au 31 aout 2022 à minuit. Les informations saisies par le participant l'engagent dès leur validation. L'inscription validée et la réception des photos seront confirmées par mail au participant. Chaque participant peut déposer 1 photo maximum en couleur ou noir et blanc. Nous vous invitons également à poster votre photo sur les réseaux sociaux (facebook et instagram) en identifiant le compte de Ajaccio culture.

PROMOTION DU CONCOURS ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

En participant à ce concours, l'auteur de la photographie sélectionnée autorise les organisateurs à utiliser son nom et sa photo pour toute opération liée au présent concours (exposition, publication, presse, site du concours...).

Le comité d'organisation s'engage à ne pratiquer aucune exploitation de la photo en dehors de celle relative à la promotion du concours. L'auteur conserve la propriété intellectuelle de la photo. Le comité d'organisation ne pourra donc utiliser les photos sélectionnées que dans le cadre du concours, sans modification et avec les noms des auteurs.

Les fichiers de photos non sélectionnées seront détruits.

CALENDRIER

- Inscription et dépôt des photos : du 25 juillet au 31 aout 2022
- Sélection du lauréat par le jury le 05 septembre 2022

- Exposition de la photo à l'hôtel de ville fin septembre 2022

JURY

- Le jury sera composé d'élus de la ville d'Ajaccio, de techniciens Culturels et de représentants désignés par notre partenaire Kyrnolia.

Les participants seront jugés sur le respect du thème, la composition, et l'originalité de leur photo.

DOTATION

Les 2 premiers prix :

Une nuit dans un endroit atypique du territoire insulaire pour le premier prix et 1 abonnement "duo" à l'espace diamant - valable pour la saison culturelle 2022/2023 pour le deuxième prix.

- La prise en charge par la Ville d'Ajaccio des coûts de production et d'exposition de l'image sélectionnée.
- Une communication sur les réseaux sociaux/site internet... portant sur le lauréat et la photographie sélectionnée avec un relais de nos partenaires.

FORMULAIRE D'AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGE

Concours Photo Amateur 2022

Je soussigné(e),

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Autorise la Ville d'Ajaccio à me photographier ou me filmer dans le cadre des différents événements ou activités que l'organisme organise.

J'accepte l'utilisation et l'exploitation non commerciale de mon image dans le cadre de la promotion de l'association, notamment sur les sites internet de la ville d'Ajaccio et celui d'Ajaccio culture ainsi que sa reproduction sur quelque support que ce soit (papier, support analogique ou support numérique) actuel ou futur et ce, pour la durée de vie des documents réalisés.

En conséquence de quoi, je renonce expressément à me prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre de la Ville d'Ajaccio qui trouverait son origine dans l'exploitation de mon image dans le cadre précité.

En contrepartie la Ville d'Ajaccio s'engage à respecter l'image et à ne l'utiliser que dans un cadre autre que précédemment défini.

Date et signature

Autorisation par le parent/représentant légal si mineur(e).

Je déclare être le parent ou le représentant légal du mineur nommé ci-dessus, et avoir l'autorisation légale de signer cette autorisation en son nom.

Nom du représentant légal :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Date et signature du parent/représentant légal

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations nominatives communiquées par les participants sont indispensables au traitement des participations par les organisateurs. Ces informations ne feront l'objet d'aucune communication ou cession à des tiers. Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification ou de retrait des informations les concernant à l'adresse suivante :

Espace Diamant, boulevard pascal Rossini, 20000, Ajaccio, France

Les données personnelles seront traitées conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978. 3

APPLICATION DU RÈGLEMENT

Le non-respect des conditions énoncées dans le règlement (les cas non prévus par exemple) sera tranché souverainement par le comité de l'organisation. Le comité d'organisation est le seul compétent pour trancher tout litige relatif à l'application dudit règlement. Il ne saurait être responsable de tout fait qui ne lui serait imputable, notamment un éventuel retard dans la distribution du courrier, ni en cas de force majeure ou de tout événement imprévu susceptibles de perturber, modifier ou d'annuler le concours. Toute contestation ou réclamation devra être formulée par lettre simple à l'adresse :

Espace Diamant, boulevard pascal Rossini, 20000, Ajaccio, France

Aucun autre mode de contestation ou de réclamation ne pourra être pris en compte.

MISE À DISPOSITION DU RÈGLEMENT

Le règlement est consultable et téléchargeable sur le site www.espace-diamant.ajaccio.fr et sur le site www.ajaccio.fr

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du règlement complet, en toutes ses dispositions.

NOUS CONTACTER :

04 95 50 40 80

dac@ville-ajaccio.fr

<https://espace-diamant.ajaccio.fr/>

Espace Diamant, boulevard pascal rossini, 20000, Ajaccio, France

Facebook : @espacediamantajaccio

Instagram : @espace.diamant.ajaccio